



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de VISKER  
2 Carrera de Marca-Devath 65200 VISKER

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 21 Janvier 2021

**Présents :** Stéphanie BERTRANNE - Michel CAZALAS – Jonathan DOMEK - Karine DOMEK-MIQUEU- Sabine HUYNH - Stéphane JOLY – Lionel NOGUE - Eric POIROUX – Maryse VERDOUX

**Excusés :** marcel BOURIETTE – Ludovic DANION

### Compte rendu de la séance :

#### Ordre du jour :

- Demande de subventions pour l'enfouissement des réseaux
- Délibération concernant le renouvellement des rythmes scolaires
- Travaux 2021
- Questions diverses

### I – DEMANDE DE SUBVENTION

Mme la Maire précise l'ajustement du coût de l'enfouissement des réseaux de la part du SDE, notamment la prise en charge moindre concernant le réseau éclairage public, subventionné « seulement » à 37% . Néanmoins, il est possible de demander une subvention au Département, au titre du FAR 2021, sur le projet d'enfouissement du réseau Telecom, ainsi qu'une subvention pour ce même réseau à la CA TLP.

En résumé :

Enfouissement du réseau Basse tension : 105 000 € subventionné à 65% par le SDE (36 750 € à la charge de la commune)

Enfouissement de l'éclairage public : 32 000 € subventionnés à 37% par le SDE et bénéficiant de la restitution de l'excédent de 12 069 € provenant de la vente des CEE (8 000 à la charge de la commune)

Enfouissement du réseau Télécom : 39 646 € sur lesquels il est possible de demander du FAR (45%) et un Fonds d'aide aux communes (CA TLP) de 25% (11 892 € à la charge de la commune).

Au final, toutes subventions confondues, il reste environ 30% du coût du projet à la charge de la commune (environ 55 000 €).

Proposition acceptée à l'unanimité

### II – DELIBERATION CONCERNANT LES RYTHMES SCOLAIRES

Mme la Maire explique que la semaine scolaire répartie en 9 demi-journées est toujours la règle en vigueur.

En 2017, une dérogation avait été actée, après avis de tous les partenaires (enseignants, parents, syndicat et élus), qui définissait un rythme sur 4 jours d'école par semaine.

Cette dérogation prend fin (valable 3 ans et prorogée d'un an vu la crise sanitaire).

Il convient donc de proposer soit le renouvellement des rythmes actuels, soit une nouvelle organisation.

Mme la Maire précise que la semaine de 4 jours convient à tous les acteurs actuellement, et propose donc au conseil municipal de demander son renouvellement.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Concernant l'école, une information est ensuite donnée, qui concerne l'augmentation des effectifs dès la prochaine rentrée et les actions en cours pour accueillir les enfants, à partir de 3 ans, dans de bonnes conditions.

### **III - TRAVAUX 2021**

#### **- Construction d'un local poubelles**

Lionel explique que la période actuelle n'est pas propice à la réalisation de devis (donc de travaux) par les artisans.

Il précise qu'il peut obtenir cependant très rapidement un devis pour un local avec ossature métal.

Karine propose que l'ouvrier municipal effectue lui-même les travaux, pour diminuer le coût.

Mme le Maire précise toutefois que, au vu du devis le moins cher (Création Bois) avoisinant les 8 500 €, la subvention du Département prenant en charge 50% du coût – uniquement sur présentation des factures- il resterait une somme modeste (4 000 environ) à la charge de la commune.

Au vu de l'urgence de créer ce local fermé à clef (nous avons dû ranger les bacs de la mairie pour éviter qu'ils ne soient remplis très vite, y compris les bacs jaunes dans lesquels des ordures ménagères ont été trouvées), elle propose que le conseil décide très vite de l'entreprise qui effectuera les travaux.

Après discussion, l'entreprise CREATION BOIS est retenue. Jonathan se charge de la contacter.

#### **- Isolation de l'appartement PELISSIER**

Lionel précise qu'après étude, il est impossible de rajouter du poids autre que les charges d'usage dans cet appartement. Il convient donc de rechercher une solution amortissante (sol souple avec isolant en liège par exemple), sinon il est impératif de renforcer par le dessous la structure, ce qui implique des travaux importants dans l'appartement du bas, occupé actuellement.

Mme le Maire se charge de contacter des entreprises de revêtement de sol.

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Coupe de bois**

Mme la Maire précise les demandes de personnes intéressées mais qui veulent savoir où se situe la coupe.

Elle précise que Mr POUHEY, de l'ONF, a prévu 14 lots.

Jonathan se met en rapport avec lui.

#### **- Vœux de la municipalité**

Au vu de la crise sanitaire, pas de réception possible cette année.

#### **- Echo du Chêne**

Les membres du conseil apportent quelques rectifications au projet qui sera finalisé et envoyé à l'impression le lendemain.

Il est demandé de joindre un calendrier de collecte des ordures ménagères qui, cette année, n'est pas intégré dans l'Echo du SYMAT.

#### **- Routes**

Eric signale des trous un peu partout ; ils seront rebouchés dès la fin de l'hiver.

Marcel a signalé que le Camin de Peirer Dessus était plus large avant.

Pour être affiché le 25 janvier 2021 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Visker  
le 25 janvier 2021.

La Maire  
Maryse VERDOUX

